

AGV Banken

Association patronale des banques en Suisse

SwissBankinglFactuals Evolution de l'emploi dans le secteur bancaire

Juillet 2013

Sommaire

1	Introduction	3
2	Evolution de l'emploi dans le secteur bancaire	4
2.1	Evolution historique	4
2.2	Suppressions de postes annoncées	5
2.3	Répartition géographique des suppressions de postes	7
2.4	Motifs des suppressions de postes	8
2.5	Taux de chômage dans le secteur bancaire	9
3	Synthèse	10

1 Introduction

Analyse des activités bancaires Le renforcement de la réglementation et ses effets sur les coûts, l'émergence de nouveaux centres financiers, la réorientation stratégique de la place financière suisse, la hausse exponentielle des actifs financiers à l'échelle mondiale ou la crise persistante de la dette en Europe placent les établissements bancaires de Suisse face à d'importants défis. Pour être en mesure de pérenniser durablement leurs performances, les banques n'ont d'autre choix que d'analyser en permanence leurs activités à la lumière des rapides évolutions en cours. Les adaptations qui se révèlent alors nécessaires ont aussi des incidences sur l'emploi.

Une étude commandée par l'ASB et l'AP Banques...

Le secteur bancaire est étroitement lié à l'économie suisse, que ce soit par le biais de la création de valeur, de l'emploi ou des financements publics. Les évolutions dans le secteur bancaire ont donc un impact sur d'autres domaines d'activité. C'est ainsi par exemple que pour 100 personnes employées dans des banques, 115 emplois supplémentaires sont indirectement créés dans d'autres branches. Au vu des enjeux actuels et des impacts économiques globaux, l'Association suisse des banquiers, en coopération avec l'Association patronale des banques en Suisse (AP Banques), a commandé une étude externe sur l'emploi dans le secteur bancaire.

... visant à compiler des indicateurs fiables sur l'emploi dans le secteur bancaire L'objectif de cette étude était de compiler des faits et des indicateurs fiables sur l'évolution à court terme de l'emploi dans le secteur bancaire suisse. A cet effet, sur la base d'informations diffusées dans les médias, les auteurs ont analysé, additionné et présenté de manière synthétique les suppressions de postes annoncées officiellement et concernant le secteur bancaire suisse. En intégrant les suppressions de postes annoncées mais non encore concrétisées, leur étude revêt un caractère prospectif que n'ont pas les statistiques actuellement disponibles.

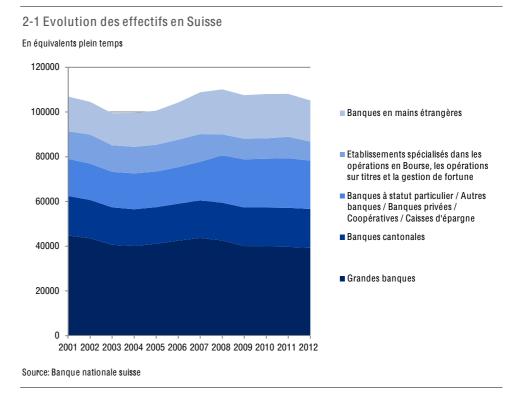
2 Evolution de l'emploi dans le secteur bancaire

Ce chapitre s'ouvre par une rétrospective sur l'évolution historique de l'emploi dans le secteur bancaire suisse. Puis, en s'appuyant sur des données de l'Institut d'études économiques de Bâle, il analyse les suppressions de postes annoncées et détermine leur répartition par zones géographiques. Enfin, il indique les motifs de ces suppressions de postes et présente la situation du marché de l'emploi dans le secteur bancaire au regard du taux de chômage.

2.1 Evolution historique

105 166 emplois à fin 2012

A fin 2012, les banques suisses employaient en Suisse 105 166 personnes en équivalents plein temps. Depuis le début de la crise financière, fin 2008, leurs effectifs s'inscrivent en léger recul. Au total, 4956 postes (4,5% des effectifs) ont été supprimés dans le secteur bancaire suisse depuis 2008, dont 2 932 sur la seule année 2012. Jusqu'alors très modéré, le recul de l'emploi s'est donc accéléré l'année dernière.



Les pertes d'emplois des quatre dernières années s'expliquent notamment par la réorientation commerciale des grandes banques, qui ont supprimé 3254 postes en équivalents plein temps. Les banques en mains étrangères ont supprimé quant à elles 1762 postes, et les banques opérant en Bourse 853 postes. Sur la même période, les Banques cantonales, les banques régionales et caisses d'épargne ainsi que les banques Raiffeisen ont créé 1166 postes.

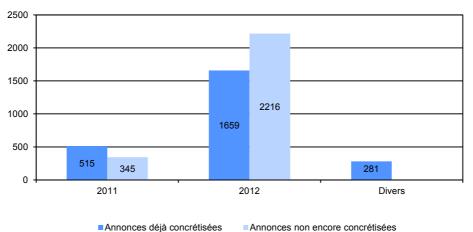
5 000 suppressions de postes annoncées

Suppressions de postes annoncées

En 2011 et 2012, les banques ont annoncé officiellement la suppression de quelque 5000 postes de travail au total. A fin 2012, environ la moitié de ces suppressions de postes annoncées s'étaient concrétisées (voir graphique 2-2).¹ On n'est donc pas encore au bout du processus. De surcroît, en 2012, les suppressions de postes ont été plus nombreuses dans les faits que ce qui avait été annoncé officiellement. Il faut dès lors s'attendre à un recul dans le secteur bancaire suisse à moyen terme jusqu'à 100 000 emplois. A plus long terme toutefois, on devrait assister à une légère remontée de la courbe.

2-2 Suppressions de postes annoncées

En équivalents plein temps



Remarque: l'année se réfère à la date à laquelle l'annonce a été faite. Annonces déjà concrétisées à fin 2012. Source: Institut d'études économiques de Bâle

12% des suppressions de postes par fluctuation naturelle

Dans 12% des annonces analysées, il est prévu que les suppressions de postes interviennent au moins partiellement par fluctuation naturelle. La fluctuation dite naturelle, résultant par exemple de départs à la retraite, intègre les postes libérés et non pourvus. Dans les 88% restants des annonces analysées, aucune indication n'est donnée quant aux modalités des suppressions de postes.

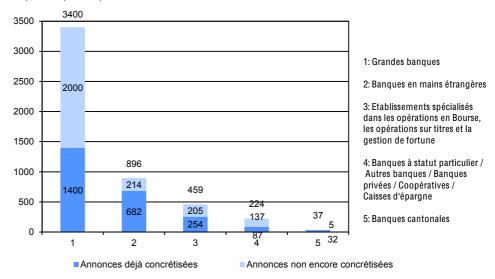
Annonces les plus importantes dans les grandes banques...

La majeure partie des suppressions de postes annoncées concerne les grandes banques (3400 postes), suivies des banques étrangères (environ 900 postes) puis des établissements spécialisés dans les opérations en Bourse, les opérations sur titres et la gestion de fortune (environ 460 postes) (voir graphique 2-3). Viennent ensuite les banques à statut particulier (224 postes) et les banques cantonales (37 postes).

¹ Ces chiffres correspondent à une approche brute et ne prennent donc pas en compte d'éventuelles créations de postes.

2-3 Suppressions de postes par types de banques

En équivalents plein temps



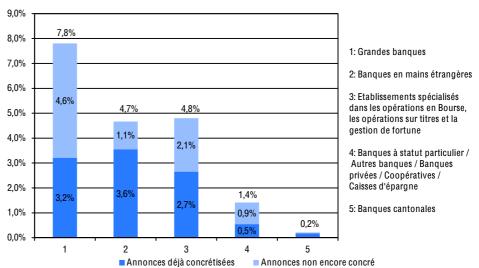
Remarque: suppressions de postes annoncées en 2011 et 2012. Annonces déjà concrétisées à fin 2012. Source: Institut d'études économiques de Bâle

... y compris en pourcentage de la main d'œuvre totale

En pourcentage de la main d'œuvre totale employée par les groupes de banques concernés, les annonces de suppressions de postes les plus importantes sont également le fait des grandes banques (7,8%) (voir graphique 2-4). Soucieuses de réduire leurs bilans, ces dernières continuent de supprimer proportionnellement plus de postes que la moyenne. Viennent ensuite les établissements spécialisés dans les opérations en Bourse, les opérations sur titres et la gestion de fortune (4,8%), puis les banques étrangères (4,7%).

2-4 Suppressions de postes par types de banques

En % de la main d'œuvre



Remarque: suppressions de postes annoncées en 2011 et 2012. Annonces déjà concrétisées à fin 2012. Source: Institut d'études économiques de Bâle

Une suppression de poste sur trois résulte d'un licenciement collectif

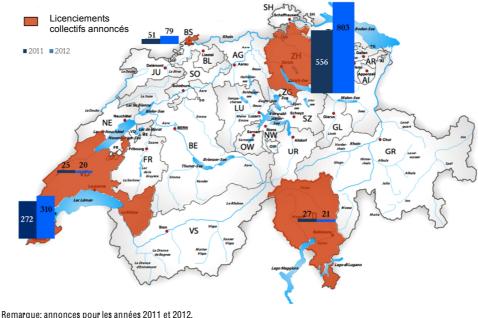
Les cantons de Zurich et Genève sont les plus touchés

Répartition géographique des suppressions de postes

En cas de suppressions de postes dans le cadre d'un licenciement collectif², les entreprises concernées doivent en informer l'Office cantonal du travail. En 2011 et 2012, le secteur bancaire suisse a annoncé aux Offices cantonaux du travail quelque 1600 suppressions de postes en équivalents plein temps par licenciement collectif. Environ une suppression de poste sur trois intervient ainsi dans le cadre d'un licenciement collectif.

Logiquement, ce sont les cantons où le secteur bancaire est très important qui comptent le plus grand nombre de licenciements collectifs. Ainsi, le canton de Zurich s'est inscrit en tête des suppressions de postes en 2011 (556 postes) et en 2012 (803 postes). Il est suivi des cantons de Genève (272 postes en 2011 et 310 en 2012), de Bâle-Ville (51 et 79), du Tessin (27 et 21) et de Vaud (25 et 20).³

2-5 Licenciements collectifs annoncés aux Offices cantonaux du travail par cantons



Source: Institut d'études économiques de Bâle

Jusqu'à 3% des postes concernés par des licenciements collectifs A Genève et Zurich, les postes concernés par des licenciements collectifs en 2011 et 2012 représentent environ 3% (GE: 2,9%, ZU: 2,7%) de la main d'œuvre de l'ensemble des secteurs économiques. C'est donc dans ces cantons que le secteur bancaire a perdu le plus de postes par rapport à la main d'œuvre qu'il emploie. A Bâle-Ville, environ 2% des postes étaient concernés par des licenciements collectifs, tandis que les cantons de Vaud et du Tessin étaient moins touchés avec une proportion inférieure à 1%.

² On entend par «licenciement collectif» une réduction des effectifs dépassant sur trente jours un seuil dépendant de la taille de l'entreprise. Ce seuil est fixé à dix licenciements pour les petites entreprises de 20 à 100 collaborateurs, à 10% des effectifs pour les entreprises moyennes de 100 à 300 collaborateurs, et à trente licenciements pour les grandes entreprises de plus de 300 collaborateurs.

³ A noter qu'il s'agit ici de licenciements collectifs annoncés à l'Office du travail, et qui ne sont donc éventuellement pas encore intervenus au moment de l'annonce dans les médias. Leur date précise de mise en œuvre est impossible à déterminer.

Motifs des suppressions de postes

Enquête sur les motifs des suppressions de postes

Dans le cadre de l'étude, on a interrogé un échantillon d'établissements quant aux motifs des suppressions de postes prévues. Ces motifs font l'objet du graphique 2-6. Seule a été prise en compte la fréquence à laquelle chacun des motifs avait été cité. On ne saurait donc en déduire le nombre de postes concernés.

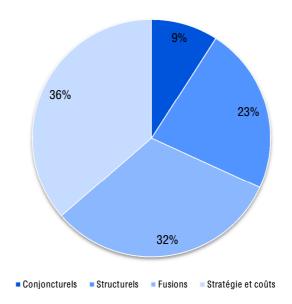
Motif le plus fréquemment cité: «stratégie et coûts»

«Stratégie et coûts», tel a été le motif le plus fréquemment cité (36%) pour justifier les réductions du personnel. Cela reflète les changements intervenus dans la situation du marché ainsi que la pression en résultant sur les marges et les coûts. Les fusions (32%), y compris les regroupements de services dans le cadre de réorganisations internes, constituent un autre motif important.

Des motifs structurels dans un quart des cas

Les établissements interrogés ont invoqué des motifs structurels (y compris les adaptations requises par les changements réglementaires) pour près d'un quart des projets de réduction du personnel. Dans 9% des cas seulement, les suppressions de postes s'expliquent par une baisse conjoncturelle d'activité. Les cas de suppressions de postes sans indication de motifs n'ont pas été pris en compte, mais ils sont majoritaires.

2-6 Motifs des suppressions de postes



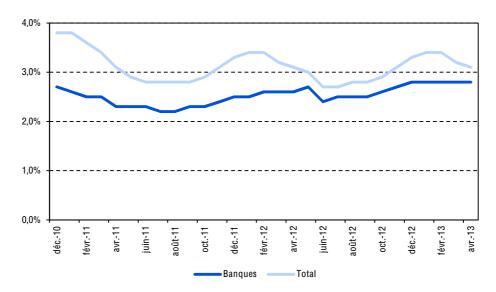
Remarque: 19 réponses reçues en janvier-février 2013. Source: Institut d'études économiques de Bâle

Taux de chômage légèrement inférieur par rapport à l'économie globale

Taux de chômage dans le secteur bancaire

En avril 2013, le taux de chômage dans le secteur bancaire s'établissait à 2,8%, soit en léger retrait par rapport à celui constaté dans l'économie globale (3,1%). Au cours des derniers mois, le taux de chômage est resté quasiment inchangé dans le secteur bancaire, tandis qu'il reculait légèrement dans l'économie globale.

2-7 Taux de chômage dans le secteur bancaire et l'économie globale



Source: Secrétariat d'Etat à l'économie

Synthèse

5000 suppressions de postes

En 2011 et 2012, le secteur bancaire suisse a annoncé la suppression de 5000 postes en équivalents plein temps. La répartition de ces suppressions de postes par groupes de banques est la suivante:

- grandes banques: 3400 (7,8% du personnel)
- banques étrangères: environ 900 (4,7% du personnel)
- établissements spécialisés dans les opérations en Bourse, les opérations sur titres et la gestion de fortune: environ 460 (4,8% du personnel)
- banques à statut particulier: 224 (1,4% du personnel)
- Banques cantonales: 37 (0,2% du personnel)

Environ la moitié des suppressions de postes annoncées en 2011 et 2012 avaient été mises en œuvre à fin 2012. Malgré cette concrétisation partielle des licenciements prévus, le taux de chômage dans le secteur bancaire n'a pas enregistré de hausse significative. Le marché du travail a pu absorber les personnes licenciées.

Les cantons de Zurich et Genève sont les plus touchés

C'est dans le canton de Zurich que les licenciements collectifs ont été les plus nombreux, avec 556 postes supprimés en 2011 et 803 en 2012. Viennent ensuite les cantons de Genève (272 postes en 2011 et 310 en 2012), de Bâle-Ville (51 et 79), du Tessin (27 et 21) et de Vaud (25 et 20).

Motif le plus fréquent: «stratégie et coûts»

Le motif le plus fréquemment cité pour justifier les réductions annoncées du personnel a été «stratégie et coûts» (36%), suivi de «fusions» (32%) – ce dernier motif intégrant les regroupements de services. Des motifs structurels (y compris «dus à la réglementation») sont invoqués dans près d'un quart des projets de suppressions de postes, et des motifs conjoncturels dans seulement 9% des cas.

Les banques, employeurs de poids

Les motifs des suppressions de postes annoncées laissent à penser que la pression sur les marges et les évolutions réglementaires ne sont pas sans conséquences pour le secteur bancaire suisse. Il faut donc s'attendre à moyen terme à une baisse de l'emploi, puis à une reprise à plus long terme, de sorte que le secteur bancaire restera en Suisse un employeur de poids. 4 C'est un facteur important pour l'économie suisse dans son ensemble.

⁴ Cf. Swissbanking (2012) «L'importance du secteur bancaire suisse - Une étude économique»